



Conseil économique et social

Distr. générale
6 mars 2009
Français
Original : anglais

Session d'organisation de 2009

15 janvier, 10 février et 18 et 19 mai 2009

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Lettre datée du 5 mars 2009, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à la session de fond de 2009 du Conseil économique et social, j'ai l'honneur de demander l'inscription à son ordre du jour, sous le point 13 a), intitulé « Questions relatives à l'économie et à l'environnement : développement durable », d'un point subsidiaire intitulé : « Remise en état des marais des régions méridionales de l'Iraq » (voir annexe).

En outre, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) T. Hamid Al Bayati



**Annexe à la lettre datée du 5 mars 2009 adressée
au Président du Conseil économique et social
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les marais irakiens

L'importance des marais irakiens

Les marais irakiens forment le plus vaste écosystème de zone humide du Moyen-Orient et de l'ouest de l'Eurasie. Placés sur des axes migratoires intercontinentaux, ils jouent un rôle crucial pour les oiseaux migrateurs, contribuent à la survie des espèces menacées d'extinction et constituent une ressource précieuse aussi bien pour la pêche en eau douce que pour l'écosystème marin du golfe Persique. Outre cet intérêt écologique, ils sont une composante irremplaçable du patrimoine mondial de l'humanité. Depuis des millénaires, ils abritent des groupes autochtones, les Arabes des marais. La destruction des marais irakiens et l'exode qui en a résulté pour ces groupes constituent un des plus graves problèmes humanitaires et écologiques de l'Iraq. Compte tenu du rôle des marais comme ressource en eau transfrontalière et de la présence de réserves de pétrole, l'avenir de cette région est l'une des priorités du chantier de reconstruction de l'Iraq.

Destruction des marais

Les marais, formés d'un réseau de lacs, de vasières et de zones humides, couvraient dans les années 70 plus de 20 000 km² dans la partie inférieure du bassin du Tigre et de l'Euphrate, à cheval entre l'Iraq et la République islamique d'Iran. Par la suite, la construction de barrages en amont a réduit le débit des eaux, empêché l'eau des crues de continuer à alimenter les zones humides du bassin inférieur et favorisé l'accumulation de polluants (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2001 et 2003). À cela s'ajoutent les politiques et pratiques irréfléchies, voire irresponsables, du régime précédent, notamment le lancement en l'an 2000 de vastes travaux d'assèchement qui ont transformé plus de 90 % des marais de la zone en marais salants, avec de lourdes conséquences pour l'écosystème. Au vu du déclin rapide que connaissaient les marais à l'époque, on estimait qu'ils auraient probablement disparu au milieu de la première décennie du XXI^e siècle.

À la chute du régime précédent, au milieu de l'année 2003, les habitants de la zone ont ouvert des vannes et des brèches dans les digues pour que l'eau se déverse à nouveau dans les marais. En 2003, l'analyse par le PNUE d'images par satellite a révélé que certaines des zones précédemment asséchées étaient de nouveau inondées, en partie grâce à des conditions climatiques plus humides qu'à l'ordinaire. En avril 2004, environ 20 % de la surface d'origine des marais étaient de nouveau inondés, contre 5 à 7 % en 2003. Certains pays donateurs, parmi lesquels les États-Unis d'Amérique et l'Italie, élaborent actuellement des plans directeurs pour la remise en état des marais afin que la réinondation et les activités ultérieures de remise en état puissent être menées de façon efficace. La superficie définitive de la zone remise en état et son statut écologique demeurent incertains.

Alors que leur mode de vie axé sur la subsistance avait déjà été fortement éprouvé par les atteintes à l'environnement précédemment évoquées, les habitants

des marais ont, de plus, été victimes d'une vaste campagne de déplacement organisée par l'ancien régime iraquien dans les années 90. Selon des estimations réalisées en 2003 et 2004, de 85 000 à 100 000 Arabes des marais habitent actuellement au sein ou à proximité de ce qui reste des marais, et moins de 10 % d'entre eux mènent un mode de vie traditionnel axé sur la subsistance. On estime que les Arabes des marais déplacés dans d'autres zones d'Iraq sont encore entre 100 000 et 200 000, et qu'ils sont environ 100 000 à vivre réfugiés à l'étranger, principalement en République islamique d'Iran. On notera que la région des marais n'est pas exclusivement peuplée d'Arabes des marais.

Les marais irakiens, qui forment le plus grand écosystème de zone humide du Moyen-Orient, jouent un rôle considérable sur les plans écologique et socioculturel. Les études récemment réalisées par, d'une part, le PNUE et, d'autre part, l'ONU et la Banque mondiale dans le cadre de leur projet commun d'évaluation des besoins pour la reconstruction de l'Iraq ont montré que la destruction des marais irakiens représentait l'une des plus graves crises écologiques et humanitaires touchant l'Iraq (ONU et Banque mondiale, 2003). Les autorités irakiennes et l'ONU ont identifié les problèmes et besoins prioritaires suivants pour les marais irakiens :

Dégradation des marais. Même si l'année 2003 a marqué le début d'une réinondation des zones asséchées, seuls 20 à 30 % de la superficie d'origine des marais ont été réinondés à ce jour, avec des degrés divers de rétablissement de l'écosystème. L'eau des marais est polluée par les pesticides, par le sel présent en surface des zones asséchées et, depuis l'amont, par des rejets industriels non traités et des eaux usées. En outre, les brèches dans les digues ont été effectuées sans concertation et ont abouti, dans certaines zones, à une stagnation d'eaux polluées entravant le rétablissement de la végétation et des populations de poissons. Il est urgent d'assurer la qualité de l'eau et une bonne gestion des marais pour préserver la santé et les moyens de subsistance des populations ainsi que la biodiversité et les écosystèmes de la zone.

Manque d'eau potable. L'évaluation effectuée par plusieurs organismes de l'ONU en 2003 et l'enquête de santé publique réalisée par l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) ont montré que l'approvisionnement en eau potable était une priorité absolue pour les habitants des marais irakiens (Nations Unies, 2003). Même si certains d'entre eux sont en mesure d'acheter de l'eau distribuée par des camions-citernes, ils sont nombreux, surtout parmi ceux qui vivent dans les marais, à boire directement l'eau des marais sans que celle-ci ne soit traitée au préalable (USAID, 2004).

Insuffisance de l'assainissement. Les études réalisées ont montré que la plupart des zones de peuplement n'étaient pas équipées de dispositifs d'assainissement de base et que les eaux usées étaient souvent déversées dans des canaux ouverts débouchant sur le cours d'eau le plus proche ou sur la rue. On a constaté la présence d'excréments humains dans les rues de 50 % des villages de la région. Les maladies transmises par l'eau sont très répandues. Il est donc indispensable, pour des raisons de santé publique, de mettre en place des services d'assainissement des eaux usées. Ajoutons que le retour dans la zone des marais des populations qui en avaient été chassées pèse de plus en plus lourdement sur l'approvisionnement en eau potable et sur la fourniture de services d'assainissement.

Importance et principaux bénéficiaires du projet de remise en état des marais

Habitants des marais. Selon le recensement effectué par l'USAID en 2004, les marais comptent au total entre 85 000 et 100 000 habitants. Avec le retour des personnes déplacées, ce nombre pourrait, à terme, passer à 500 000. Les collectivités qui participent à des projets pilotes de gestion de l'eau, des eaux usées et des marais bénéficient désormais d'une eau salubre, de services d'assainissement adéquats et d'une gestion de la qualité de l'eau. Par ailleurs, les projets pilotes ont permis de déterminer les options et pratiques de gestion les mieux adaptées en vue d'une extension à d'autres collectivités. Les membres influents des collectivités ont été reconnus comme des participants actifs au projet et invités à donner leur avis en ce qui concerne notamment les projets pilotes, la formation et l'adhésion au projet de la population locale et la planification de la gestion à plus long terme. Les collectivités ont également fourni une aide précieuse une fois les options choisies, et un soutien a été apporté à leurs initiatives. En outre, des équipes locales ont été chargées de la mise en œuvre des projets et de l'entretien des installations, et elles ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi.

Responsables politiques irakiens. Le Ministère de l'environnement irakien a accueilli l'unité d'exécution du projet et a bénéficié de l'appui institutionnel et des capacités nécessaires pour commencer à traiter de façon plus concertée les questions liées aux marais. On a organisé à l'intention des responsables politiques des ministères d'exécution et des provinces du sud de l'Iraq des stages pratiques qui ont été suivis par 120 personnes, qui ont ensuite effectué des voyages d'étude sur des aspects opérationnels de la gestion des marais. De plus, un soutien a été apporté pour que les formations soient assurées par des professionnels irakiens eux-mêmes formés à cet effet, ce qui a multiplié les effets du projet du point de vue du renforcement des capacités. Par ailleurs, du matériel, des services et une formation ont été fournis pour l'installation des nœuds du Marshland Information Network (Réseau d'information sur les marais irakiens) au sein de l'unité d'exécution du projet et des provinces du sud du pays. En outre, des équipements de gestion de l'information et de télédétection et des logiciels ont été fournis avec, de surcroît, une formation à leur utilisation et à leur entretien.

Techniciens irakiens. Près de 180 techniciens des ministères d'exécution, des provinces du sud du pays et des départements compétents des universités locales (universités de Bassorah et de Dhi Qar ont bénéficié de stages de formation technique et ont pu effectuer des voyages d'étude pour évaluer la mise en œuvre des écotecnologies. Comme pour la formation pratique, un soutien a été apporté pour que les stages soient assurés par des professionnels irakiens eux-mêmes formés à cet effet, ce qui a multiplié les effets du projet en termes de renforcement des capacités. La formation avait pour objectif d'apprendre aux stagiaires à mener à bien diverses tâches de mise en œuvre des écotecnologies dans le cadre du projet. Certaines tâches, parmi lesquelles l'identification des sites pilotes et leur entretien, ont été confiées à des prestataires de services et consultants locaux, grâce à la contribution active de l'unité d'exécution du projet et au soutien du PNUE. Le projet a donc permis d'accroître les besoins en experts irakiens.

Habitants du sud de l'Iraq. L'étude réalisée en 2003 par l'ONU a montré que les Arabes des marais ne souhaitaient pas être traités différemment des autres groupes qui les entouraient, de crainte que des clivages artificiels et des conflits locaux n'entravent leur intégration à la société irakienne. Par conséquent, il a été

décidé d'inscrire l'assistance apportée aux Arabes des marais et la remise en état des marais dans le cadre plus large d'un programme de développement régional en vue de la reconstruction du sud de l'Iraq bénéficiant à environ 2,5 millions d'habitants des trois provinces (Missan, Bassorah et Dhi Qar) abritant des Arabes des marais, auquel participent les institutions compétentes de ces provinces. Ainsi, certains de leurs fonctionnaires ont bénéficié de formations, notamment sur les thèmes liés au projet et en matière de procédures d'évaluation. En outre, les provinces se sont chargées des équipements et formations requis pour l'accès au Marshland Information Network (Réseau d'information sur les marais irakiens) (PNUE, 2001 et 2003).

Le Gouvernement irakien demande que la question de la remise en état des marais irakiens soit inscrite à l'ordre du jour de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social, qui se tiendra à Genève. En effet, il convient d'appeler l'attention de la communauté internationale et des parties prenantes régionales sur les projets actuellement menés par le Gouvernement, en partenariat avec des agences de l'ONU et des pays amis, pour remettre en état les marais irakiens.

Le Gouvernement irakien considère que les problèmes soulevés par les marais irakiens et les solutions qui sont en train d'y être apportées présentent un intérêt considérable en regard du développement durable et méritent d'être examinés par le Conseil économique et social. À l'heure où la communauté internationale est appelée à relever les défis de plus en plus grands que posent les changements climatiques, nous devons nous pencher de plus près sur les questions liées à l'environnement et leurs implications.
